



# COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DR EST L'INFORMATION DE VOS ÉLUS.



BNP PARIBAS

SEPTEMBRE 2015

C'est la reprise ! Temps forts de la réunion du 8 septembre 2015

## Consultation sur le projet d'adaptation Projet Préférence Client MEURTHE ET MOSELLE - VOSGES :

*Notre entreprise ne prend pas en considération les remarques, les propositions que lui font les différentes organisations syndicales.*

*Nous sommes obligés de constater que les nouveaux dossiers fournis aux CHS-CT locaux concernant les transformations liées à PPC ne sont pas plus étoffés que les précédents.*

*La direction ne met pas à la disposition de ses instances tous les éléments, tous les chiffres réels permettant aux membres CHS-CT d'appréhender tous les tenants et les aboutissants de ces modifications profondes, de ce nouveau concept de la banque pour les années à venir !*

*En conséquence, nous partageons les craintes du CHS-CT Meurthe et Moselle - Vosges et les suivons dans leur décision : la **CFDT** donne un **avis défavorable**.*

## Information sur la fermeture de l'agence Niederbronn :

*La **CFDT** suit l'avis du CHS-CT local, plus à même de juger la pertinence ou non de cette fermeture **et prend acte**.*

## Commission formation :

*Les chiffres au 31/05/2015 ne permettant pas de comparer avec 2014, il est difficile de se prononcer sur ce qui a été fait et surtout sur ce qu'il reste à faire.*

*Nous ne pouvons que louer le travail effectué par l'équipe des formateurs et nous les remercions de leur implication, de leur dévouement.*

*Mais nous ne pouvons valider un mode de formation qui de plus en plus devient impersonnel par la masse des e-learning qui, peu à peu, remplace le présentiel, l'échange, le dialogue.*

*Etre seul face à son ordinateur ne facilite ni l'apprentissage ni l'intégration des nouvelles connaissances à acquérir, même si on a la chance d'être détaché et seul dans un bureau ! D'autant que, de plus en plus de ces e-learning sont accessibles depuis le domicile des collaborateurs. Est-ce une nouvelle façon d'inciter les collaborateurs à faire des heures supplémentaires, non déclarées et donc non comptabilisées ?*

*Rien ne remplace l'échange, le dialogue pour bien appréhender et assimiler une formation, en conséquence la **CFDT** rend un **avis défavorable**.*

Vos représentants en  
Région Est

**Franck Santi** à Reims

**Claude Cordier**  
à Strasbourg

**Anne-Lise Mikaélian**  
à Reims  
Représentante syndicale  
auprès du CE

**Marie-Christine  
Laurière** à Metz  
Secrétaire adjointe du CE

**Dominique Giraud**  
À Metz

**Monique Choux  
et Gérard Marion**  
à Besançon  
Délégués syndicaux  
régionaux



Prochaines  
Réunions

**15 octobre 2015**

Vos représentants

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - 8 Rue Chanzy 54000 NANCY - tél. : 03 87 34 23 92

www.cfdt.bnpparibas.com  
twitter: @cfdtbnparibas  
nancy.irp.cfdt.delegation.regionale  
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email  Je souhaite adhérer  Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....



## Certification Banque Privée :

Il s'agit là d'un dossier très anxiogène pour nos collègues tant il apparaît opaque (pas ou peu d'informations à ce jour....mais elles arrivent !) compliqué (80 à 100 h d'e-learning...mais rassurez-vous, vous pourrez les faire de chez vous !!) et impitoyable (2 essais seulement....et après....que diriez-vous de changer de métier !!!)

La direction s'est voulue rassurante en précisant que des informations vont être rapidement communiquées à chaque collaborateur concerné par cette certification. Le CAC BPF de la DRE est très impliqué dans ce dossier et sera à l'écoute de toutes les interrogations.

En pratique, un quizz sera à faire pour évaluer le besoin de formation de chacun et permettra de sélectionner quels sont les thèmes à approfondir par des e-learning. Ceux-ci ont été séquencés pour pouvoir être interrompu et repris à tout moment. Puis lorsque le collaborateur se sentira prêt (dans un laps de temps de formation donné) il sera détaché pendant 2h30 – 3h pour passer les 4 quizz. S'il obtient au minimum 70 % dans chacun de ceux-ci, une date (sous un mois) lui sera communiquée pour passer son oral à la DRE.

Le Jury sera composé de 2 personnes « du métier » et de 2 personnes liées à la formation et à l'équipe RH afin de questionner le collaborateur sur son métier, sa façon d'aborder ses clients, ses entretiens, il n'y aura pas de questions « pièges ».

Et si les 70 % ne sont pas atteints, un nouveau parcours de formation sera étudié afin de permettre au collaborateur de réussir ses quizz.

Nous serons très attentifs au déroulé de ce nouveau parcours de formation pour cette certification. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos questions, toutes vos craintes et les problèmes que vous pourriez rencontrer.

## Réponses aux questions posées par notre Organisation Syndicale

**PPC** : les entretiens après 6 mois n'ont eu lieu qu'à Reims, Troyes va entrer dans cette phase très importante et demandée par les collaborateurs.

**GPS** : les résultats sont arrivés et une restitution sera faite pour Octobre ou Novembre. Le taux de participation DR est d'environ 60 %. C'est peu !

**Mobilité interne** : Dans la DRE, il n'existe pas de fiche de « synthèse » adressée au groupe « recevant » le nouveau collaborateur pour expliquer sa posture commerciale !

**Primes collectives** : Il n'existe pas de statistiques régionales, c'est au niveau des groupes qu'il faut demander si certains DIG ont été amenés à compenser des pertes de prime collectives. *DP à vos questions !*

**RAP** : il ne reste plus que 2 postes de RAP dans la DRE. Ces métiers vont disparaître avec PPC.

**Cadre** : Le suivi se fait au niveau de la DRE lorsque le collaborateur est au moins de niveau H, qu'un fort potentiel d'évolution a été détecté et qu'il soit mobile géographiquement et/ou fonctionnellement.

Sinon c'est au niveau des groupes et des GI que le suivi se fait.

**Effectif** : Il y a actuellement 8 CRR, 3 sont en cours de validation et le souhait de la DRE est d'avoir une équipe d'au moins 15 CRR pour la fin d'année.

**Marketing** : la réduction des coûts étant toujours d'actualité, il n'est prévu aucun budget pour les groupes afin de leur permettre de valoriser leur groupe par des articles publicitaires à remettre à leurs clients.

**ARNC** : Suite à une demande conjointe avec la CFTC, la direction a mis en application le protocole d'horaires variables avec effet rétroactif au 01/01/2015.

**N'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT, pour toute préoccupation ou question.**